



OPALIM

Avril 2022



L'ACTU D'OPALIM

Assemblée Générale Ordinaire de votre association

Jeudi 5 mai 2022 à partir de 13h30

Au GOLF SAINT LAZARE, Avenue du Golf - 87000 LIMOGES

La crise sanitaire a vite laissé sa place à un nouveau désordre mondial. Nous avons souhaité, cette année, laisser une place importante aux échanges et aux perspectives pour les filières de nos territoires d'élevage.

Monsieur Philippe CHOTTEAU, un économiste réputé et spécialiste des filières allaitantes nous fait le plaisir d'intervenir lors de notre AG afin de nous apporter sa vision des choses pour apporter de la hauteur pour mieux analyser la situation :

- 🔖 conjoncture sur le marché de la viande et des broutards,
- impacts de la hausse des prix des matières premières et de la guerre en Ukraine sur les filières viande bovine en France et en UE,
- Conséquences prévisibles des accords de libre-échange signés par l'UE (CETA, Japon...) ou en négociation (Mercosur, Australie...),
- 🖔 La nouvelle PAC, opportunité ou menace pour l'élevage ?

ASTUCE D'ÉLEVAGE

Tire-lait: facilitez-vous la vie!

Récupérer et congeler un colostrum de qualité Faire téter un agneau chétif Désengorger une mamelle

Manipulation propre et très rapide!







OPALIM À VOTRE SERVICE

Bon diagnostic Carbone

Le changement climatique vous interroge sur l'évolution de vos pratiques agricoles ?

Le Bon Diagnostic Carbone est fait pour vous :

- la réalisation d'un diagnostic des émissions de GES et du potentiel de stockage de carbone de l'exploitation;
- l'élaboration d'un plan d'action intégrant l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique;
- un accompagnement technicoéconomique personnalisé.

OPALIM est partenaire de la démarche « Bon Diagnostic Carbone ».

Ce dispositif initialement ouvert aux jeunes installés est maintenant accessible à tous.



N'hésitez pas à en parler à votre technicien.

Le Bon diagnostic carbone est une mesure France Relance financée à hauteur de 90% par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

OPALIM À VOTRE SERVICE

Certification HVE 3

Pour les éleveurs déjà certifiés HVE 3, n'oubliez pas les 2 informations suivantes :



- Lors de la déclaration PAC, une case est à cocher dans le formulaire d'aide: en joignant votre certificat HVE 3, vous vous affranchissez des contrôles PAC de conditionnalité végétale.
- Un crédit d'impôt de 2500 € (transparence GAEC applicable) est possible. Pour les exploitations certifiées en 2021, pensez bien à en parler avec votre comptable lors de la préparation de la déclaration d'impôt 2021.

Pour les éleveurs qui le souhaitent, OPALIM vous accompagne dans les 3 années de certification.

N'hésitez pas à en parler avec votre technicien.

ASTUCE D'ÉLEVAGE



Mouches : pensez à protéger vos animaux de façon précoce contre les mouches afin d'éviter la prolifération des pontes : Blocs à l'ail, traitement antiparasitaire, diverses solutions existent.

N'hésitez pas à demander conseil à votre technicien.

Cotations des matières 1ères

(Elles n'incluent pas les frais de transport)

| <u>Départ</u> | Tourteau de colza | - € |
|------------------|--------------------------|-------|
| La Pallice | Tourteau de soja | 572 € |
| (17) | Tourteau de soja non OGM | 855 € |
| ou | Blé | - € |
| Bordeaux (33) | Maïs | SD € |

